

JANVIER 2015 – mise à jour en cours

Canada en fête

Date limite : **date non disponible pour 2015** – dernier appel de dépôt : 15 janvier 2014

Buts – objectifs : faire apprécier davantage la riche diversité du Canada sur le plan de la culture, de l'ethnicité, de la langue et de la géographie en favorisant les communications entre les Canadiens; inculquer une fierté envers le patrimoine du Canada en offrant l'occasion aux citoyens canadiens de partager leurs expériences, leurs histoires, leurs mythes et leurs symboles. Patrimoine canadien octroie des appuis financiers pour des activités qui se déroulent pendant la période Le Canada en fête, du 21 juin au 1er juillet.

Emplois d'été Canada 2015 (ÉÉC)

Date limite : **date non disponible pour 2015** – dernier appel de dépôt : 31 janvier 2014

Buts – objectifs : vise à encourager les organismes sans but lucratif, les employeurs du secteur public et les petites entreprises comptant 50 employés ou moins à créer des emplois qui répondent à leurs besoins et qui profitent aux jeunes souhaitant acquérir de l'expérience de travail.

Programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine

Buts – objectifs : vise à appuyer des activités qui sont créées à l'intention du grand public et ouvertes à celui-ci et qui célèbrent le patrimoine historique local ainsi que les artistes et les artisans locaux.

Volet : Festivals locaux

Date limite : **31 janvier 2015** pour les événements se déroulant entre 1^{er} septembre et le 31 décembre 2015

Particularités : ce volet offre une aide financière aux groupes locaux pour des festivals et des activités similaires récurrents qui présentent des œuvres d'artistes ou d'artisans locaux ou des interprètes du patrimoine historique local.

Volet : Commémorations communautaires

Date limite : **31 janvier 2015** pour les événements se déroulant entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016

Particularités : ce volet commémore un événement historique local important ou qui rendent hommage à une personnalité historique locale importante, souligne un centenaire ou un anniversaire subséquent, par tranches de 25 ans (p.ex., 125^e, 150^e). Présente des œuvres d'artistes et d'artisans locaux ou des interprètes du patrimoine historique local.

Programme Équipe McDo^{MD}

Période d'inscription : **de la mi-janvier au début février 2015** pour la saison 2015-16.

Buts – objectifs : Équipe McDo est un programme de commandite du hockey mineur pour les catégories bantam dans la province de Québec qui fournit des ensembles complets de chandails et de bas de style professionnel à toutes les équipes participantes. Les associations de hockey mineur participantes peuvent inscrire leur ligue locale de division bantam ou seulement certaines équipes dans le programme Équipe McDo. Hâtez-vous – un nombre limité de possibilités de commandite sont offertes pour la saison de hockey 2015-16.

FÉVRIER 2015 – Mise à jour en cours

Fonds Éco IGA / Pour information : 514-728-0116 poste 221 fonds@jourdelaterre.org

Date limite : **Projets réguliers** / **1^{er} février 2014** / [Formulaire](#)

Projets clé en main / **date à venir en mars 2014**

Buts – objectifs : Ce fonds se veut un levier du développement durable pour les collectivités québécoises. Il sert à financer des projets environnementaux qui répondent concrètement aux réalités du milieu à travers le Québec.

Concours Gens de cœur (commandité par la Financière Manuvie) / [Règlements du concours](#)

Date limite : **9 février 2014**

Buts – objectifs : Soumettez-nous la candidature de gens de votre entourage qui, par leur engagement bénévole, transforment notre monde pour le mieux. Les 10 gagnants du concours sélectionnés se partageront 20,000\$ en dons, une gracieuseté de la Financière Manuvie, qui seront remis à l'œuvre charitable de leur choix.

Fonds culturel de la MRC Drummond / Description du Fonds

Date limite : date non disponible en 2014 – dernier appel de projet : 28 février 2013

Buts – objectifs : le fonds culturel de la MRC Drummond a pour objectifs de favoriser l'accès aux arts et à la culture pour les citoyens, de développer des activités et des produits culturels novateurs, de renforcer la concertation en matière de développement culturel sur le territoire, d'offrir aux artistes et organismes culturels des occasions de créer et d'innover à l'intérieur de projets spécifiques et de contribuer à la mise en valeur des richesses historiques et patrimoniales de la MRC.

Programme Desjardins - Jeunes au travail

Date limite : **À vérifier à votre caisse**

Buts – objectifs : offre la possibilité aux jeunes entre 15 et 18 ans de recevoir une solide base en méthode de recherche d'emploi **et d'occuper un premier emploi d'été d'une durée approximative de 6 semaines.**

L'administration et la gestion de ce programme est souvent confiée au réseau des [Carrefour jeunesse emploi](#).

MARS 2014

Fonds Éco IGA / 1-800 424-8758

Dates limites : [Projets clé en main](#) : tournée provinciale de distribution de barils aura lieu entre avril et juillet 2014.

Buts – objectifs : La distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie sera organisée à même le stationnement de plusieurs magasins IGA à travers la province. Les citoyens seront invités à s'inscrire en ligne, à partir du magasin IGA participant situé le plus près de chez eux. Ainsi, plus besoin d'inscription et d'organisation pour les municipalités et organismes. Le Fonds Éco IGA prend tout en charge! À l'été 2014, l'escouade sera de nouveau sur les routes! [La liste des magasins IGA participant à la distribution 2014 sera bientôt disponible](#) ainsi que tous les détails pour s'inscrire!

Programme Bon départ de Canadian Tire / Comment faire une demande?

Période d'inscription : Session printemps/été 2014 : **fin mai 2014** selon fonds disponibles

Buts – objectifs : venir en aide aux jeunes de 4 à 18 ans dans le besoin qui ne pourraient pas participer à des activités sportives ou physiques récréatives ou d'initiation sans l'aide du programme Place au Sport de Canadian Tire.

IMPORTANT : L'organisme référant intéressé à présenter une demande lors d'une session doit **[s'inscrire comme partenaire communautaire sur le site du Programme Bon départ. Pour ce faire, l'organisme doit suivre la procédure Internet jointe à ce guide;](#)**

Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires - Volet Action communautaire et action bénévole / Formulaire

Période d'inscription : **14 mars 2014, 16h30**

Buts – objectifs : vise à soutenir des projets de recherche, d'évaluation, de formation et d'expérimentation en matière d'action communautaire et d'action bénévole.

Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances / Guide / Formulaire

Date limite : dernier appel de projet : **22 mars 2013**

Buts – objectifs : contribuer à faire augmenter la participation de la population à la pratique d'activités physiques, de loisir et de sport en favorisant l'accessibilité aux camps de vacances des personnes en situation de pauvreté.

Programme pour les arts et les lettres du Centre-du-Québec

Francine Tousignant, 819 606 0313 | poste 222 ftousignant@centre-du-quebec.qc.ca

Date limite : **24 mars 2014, 16 h 30** | [Volet 1 : Formulaire](#) | [Volet 2 : Formulaire](#)

Buts - objectifs : vise à encourager et à soutenir le développement de la pratique artistique professionnelle de la région, s'adresse aux artistes, aux écrivains et aux organismes artistiques professionnels du Centre-du-Québec. Il comporte deux volets : [Volet 1](#) : Soutien aux projets des artistes et des écrivains professionnels en lien avec la collectivité du Centre-du-Québec et [Volet 2](#) : Soutien aux projets des organismes favorisant l'émergence, le réseautage et le rayonnement artistiques professionnels en lien avec la collectivité du Centre-du-Québec.

[Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées](#) / [Guide](#)

Pour information : André Boivin 819-758-5464 ou 1-800-936-5464 ariphcq@cdcbf.qc.ca

Date limite : 31 mars 2014 – Volet 2 : Soutien à l'accompagnement | [Formulaire](#)

Buts – objectifs : favoriser l'accessibilité des activités de loisir et de sport pour les personnes handicapées ayant besoin d'accompagnement pour participer à ces activités.

[Fonds culturel de Nicolet-Yamaska](#) / [Marthe Taillon](#) / 819-293-4568 poste 235 / [Règles du fonds](#) / [Formulaire](#)

Dates limites : le 31 mars de chaque année jusqu'en 2015

Buts – objectifs : Soutenir les initiatives culturelles de territoire d'application afin d'encourager la médiation culturelle.

[Programme ParticipACTION Jeunesse](#) - [Guillaume Morin](#) / 514-360-1595 / [Formulaire](#)

Date limite : Aucune

Buts - objectifs : offre de microsubventions de 250 \$ à 500 \$ pour développer et mettre sur pied un programme d'activité physique pour les jeunes. Les microsubventions peuvent être appliquées sur tout ce qui contribuera à faire bouger les jeunes : équipement, location d'espace, transport ou formation, etc.

AVRIL 2014

[Aide financière aux festivals et aux événements touristiques](#)

Période d'inscription : 31 mars au 9 mai 2014 pour les événements du 1^{er} novembre 2014 et le 30 avril 2015

Buts – objectifs : permettre l'accroissement des recettes touristiques du Québec, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif économique de la Politique touristique de porter les recettes touristiques à treize milliards de dollars annuellement.

[Fête nationale du Québec](#)

Date limite : 4 avril 2014

Buts - objectifs : favoriser l'organisation de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de tous les Québécois et Québécoises. De plus, il permet d'apporter un appui aux organismes se portant responsables de l'organisation des célébrations de la Fête nationale du Québec.

[Concours École active](#) ([formulaire bientôt disponible](#))

Date limite : 25 avril 2014

Buts – objectifs : favoriser la pratique d'activités physiques et l'adoption de comportements éthiques et sécuritaires dans les écoles, et ce, de façon durable. Inciter les écoles primaires et secondaires, tant publiques que privées, ainsi que les services de garde en milieu scolaire à diversifier ou à améliorer la qualité de l'offre en matière d'activité physique par l'attribution de bourses. L'aide financière attribuée peut atteindre jusqu'à 2 000\$ par école.

[Mesure d'embellissement des cours d'école \(Mesure 50530\)](#)

Dans le but de stimuler la pratique sécuritaire d'activités physiques par les élèves, cette mesure permet de financer les travaux de préparation de terrain, l'installation de modules de jeux, l'aménagement d'aires de jeux collectifs et individuels, ainsi que d'aires de détente incluant des éléments de verdure. L'aide financière peut également inclure des sommes, équivalant à 10 % du coût total du projet jusqu'à concurrence de 5 000 \$, pour la planification de l'animation de la cour d'école. Pour tout renseignement concernant l'application de cette mesure, veuillez communiquer avec la Direction des ressources matérielles de votre commission scolaire.

[Subventions à des projets qui favorisent de saines habitudes de vie dans les écoles primaires du Québec](#)

Date limite : 11 avril 2014

Buts – objectifs : la [Fondation GO](#) appuie financièrement des projets initiés dans les écoles primaires du Québec dont l'objectif est de favoriser de saines habitudes de vie. Elle sera particulièrement sensible aux projets qui encouragent les jeunes de 6 à 13 ans à adopter un mode de vie actif et de bonnes habitudes alimentaires qu'ils garderont ensuite dans leur vie adulte. Elle sera également favorable aux projets proposés par des écoles primaires qui partagent les mêmes valeurs que celles du Grand défi Pierre Lavoie et qui participent au concours Lève-toi et Bouge. Trente subventions de 5 000\$ seront versées aux entités sélectionnées.

Subventions à des projets dans la communauté qui visent l'adoption de saines habitudes de vie chez les jeunes

Date limite : 11 avril 2014

Buts – objectifs : la [Fondation GO](#) appuie financièrement des projets dans la communauté jugés pertinents et dont les objectifs visent l'adoption de saines habitudes de vie ainsi qu'un mode de vie actif chez les jeunes de 6 à 13 ans. La demande de soutien devra obligatoirement provenir d'un organisme de bienfaisance enregistré. La Fondation GO encourage les organismes à se servir de cette subvention comme d'un levier pour solliciter et rencontrer d'autres partenaires financiers désireux de s'impliquer dans le projet. Six subventions de 25 000 \$ seront versées aux organismes sélectionnés.

Concours - Tournée de célébration Kraft / Présentez la candidature de votre communauté

Période de mise en candidature : à partir du 25 avril 2014

Buts – objectifs : vise à soutenir les communautés dans l'aménagement de plus beaux espaces de jeu afin de les inspirer à être actives. Projets qui permettent de changer les choses dans votre communauté en soulignant l'esprit communautaire, la passion pour les sports et le style de vie sain et actif qui la distinguent (ex. : construction d'un parc, amélioration ou rénovation de terrain de baseball, basketball, etc.). Soutien financier : 25 000 \$ par municipalité finaliste (10) et 100 000\$ pour la communauté gagnante au Canada.

Programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine

Buts – objectifs : vise à appuyer des activités qui sont créées à l'intention du grand public et ouvertes à celui-ci et qui célèbrent le patrimoine historique local ainsi que les artistes et les artisans locaux.

Volet : [Festivals locaux](#)

Dates limites : **30 avril 2015** pour les festivals débutant **entre 1^{er} janvier et le 30 juin 2016**

Particularités : ce volet offre une aide financière aux groupes locaux pour des festivals et des activités similaires récurrents qui présentent des œuvres d'artistes ou d'artisans locaux ou des interprètes du patrimoine historique local.


MAI 2014

***Dernier rappel* : [Aide financière aux festivals et aux événements touristiques](#)**

Période d'inscription : **9 mai 2014** pour les événements du 1^{er} novembre 2014 et le 30 avril 2015

[Projet Vive l'activité physique RBC](#) | [Faites une demande maintenant](#)

Date limite : **16 mai 2014**

Buts – objectifs : octroyées des fonds, variant entre 1 000\$ et 10,000\$, à des organismes locaux qui favorisent l'apprentissage d'une nouvelle aptitude ou d'un nouveau sport ou qui permettent aux jeunes d'explorer différents sports ou aptitudes, par exemple des organismes offrant des cours de natation ou de patinage. Les programmes admissibles au financement incluent ceux qui : permettent l'apprentissage d'une nouvelle aptitude ou d'un nouveau sport que le jeune n'aurait pas l'occasion de connaître autrement ; ou qui permettent aux jeunes d'explorer différents sports ou aptitudes ; ou qui mettent en place une nouvelle approche à l'égard de l'activité physique et du sport par la création d'un programme de savoir-faire physique recommandé par le mouvement [Au Canada, le sport c'est pour la vie \(ACSV\)](#) .

[Fonds régional pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées du Centre-du-Québec 2014-2017](#) - Carl Lacharité, 819 478-1717 poste 249 clacharite@centre-du-quebec.qc.ca

Date limite : **16 mai 2014**

Buts – objectifs : améliorer les conditions de vie des personnes âgées du Centre-du-Québec, lequel permet de soutenir des projets locaux et régionaux en lien avec les objectifs spécifiques suivants : - Favoriser la participation sociale des personnes âgées; - Lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées; - Soutenir les personnes âgées vulnérables; - Favoriser les relations intergénérationnelles; - Favoriser l'accès à la culture pour les personnes âgées; - Faciliter l'accès aux technologies de l'information et favoriser l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées. **Financement** : l'enveloppe du Fonds est répartie comme suit dans chacune des cinq MRC de la région : - MRC d'Arthabaska : 162 746 \$; - MRC de Bécancour : 102 586 \$; - MRC de Drummond : 187 034 \$; - MRC de L'Érable : 106 767 \$; - MRC de Nicolet-Yamaska : 107 747 \$.

[Vive le hockey RBC](#) | [Demande de subvention en ligne](#)

Date limite : 23 mai 2014

Buts – objectifs : offre des subventions, variant entre 1 000\$ et 10 000\$, à des associations sportives et à des organismes communautaires d'enseigner aux enfants à patiner partout au Canada. Le programme vise à faire en sorte qu'un plus grand nombre d'enfants puissent jouer au hockey ainsi qu'à créer des occasions pour les jeunes de pratiquer ce sport. De concert avec notre partenaire Hockey Canada, le programme de subventions Vive le hockey RBC^{MC} soutient d'initiation au patinage au niveau communautaire dans l'ensemble du pays.

[Programme « Bâtir des milieux de vie sécuritaires »](#) (Fondation communautaire de la SQ) / [Formulaire](#)

Date limite : 23 mai 2014

Buts – objectifs : finance des projets visant le développement de collectivités plus sûres, qui sensibilisent la population à l'importance de la prévention et surtout, qui développent les capacités des communautés à résoudre leurs propres problèmes d'insécurité et de criminalité. Types de projets admissibles : actions communautaires en prévention ou en résolution de problèmes de sécurité publique telles que le vandalisme, la violence familiale, le taxage et l'intimidation dans les écoles, la vitesse chez les jeunes conducteurs, la violence faite aux femmes, les abus envers les personnes âgées, les accidents liés à l'utilisation de véhicules récréatifs, la sécurité nautique, etc. **Le montant des dons ne peut excéder 10 000 \$.**

[Programme de soutien à l'implication sociale des jeunes 12-17 ans](#)

Date limite : 23 mai 2014 / [Julie Provencher](#) / (819) 478-1717 poste 246

Buts – objectifs : le programme de soutien à l'implication sociale des jeunes 12-17 est issu du Fonds régional d'investissement jeunesse du Centre-du-Québec (FRIJ). Il est strictement réservé aux jeunes de 12 à 17 ans et leur permet de planifier, gérer et réaliser des projets d'implication sociale. Ces projets doivent obligatoirement rejoindre les préoccupations jeunesse suivantes : développement du loisir (culturel et sportif) / nutrition / santé (physique, mentale, sexuelle) / intégration sociale, réseautage / environnement. L'aide financière maximale est de 1000\$ et l'autofinancement du projet devra atteindre au moins 20% du coût estimé.

[Programme de soutien à des projets issus des communautés en matière de conciliation travail-famille – Garde estivale et grands congés scolaires](#)

Période d'appel de projet : dernier appel de projet : 24 mai 2013 – non reconduit en 2014

Buts – objectifs : vise à favoriser, l'été et pendant le temps des fêtes et la relâche printanière, un meilleur équilibre entre les responsabilités familiales et professionnelles des parents d'enfants d'âge scolaire. Plus précisément, le ministère de la Famille souhaite appuyer la mise en œuvre dans les milieux de vie de solutions concrètes et durables permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale et les grands congés scolaires. L'appui financier **non récurrent** pouvant atteindre un total de 50 000 \$, pour des initiatives annuelles ou pluriannuelles, selon la nature du projet et ses retombées prévisibles.

[Dernier rappel : Programme Bon départ de Canadian Tire – comment faire une demande](#)

Période d'inscription : Session printemps/été 2014 : **fin mai 2014** selon disponibilité des fonds

IMPORTANT : L'organisme référant intéressé à présenter une demande lors d'une session doit **s'inscrire comme partenaire communautaire sur le site du Programme Bon départ. Pour ce faire, l'organisme doit suivre la procédure Internet jointe à ce guide;**

JUIN / JUILLET / AOÛT 2014**[Initiative d'investissement local](#) | [Formulaire d'information](#)****Date limite : 6 juin 2014** | [Formulaire électronique](#)

Buts : vise la mise en état, l'amélioration ou l'agrandissement de salles communautaires existantes. Seules les municipalités **de moins de 2 000 habitants et les organismes à but non lucratif** sont admissibles. L'**aide financière est sous forme de** contribution non remboursable maximale de 100 000 \$. Le taux d'aide peut aller jusqu'à 50 % des coûts admissibles.

[Fonds AgriEsprit](#) / [formulaire en ligne seulement](#)**Période d'inscription : 12 juin 2014**

Buts – objectifs : Votre organisme tente de recueillir des fonds pour un projet d'immobilisations ? Il est possible qu'il soit admissible à une valeur de 5 000 \$ à 25 000 \$ qui viendrait s'ajouter au montant recueilli dans le cadre de ses autres efforts de collecte de fonds. Le fonds AgriEsprit de FAC a pour but d'améliorer la qualité de vie des gens qui vivent dans les communautés rurales. Les projets qui ont été financés par le passé comprennent des hôpitaux et centres médicaux, des garderies, de l'équipement d'incendie et de sauvetage, des terrains de jeux, des banques alimentaires, des bibliothèques, des centres récréatifs et des jardins communautaires.

[Programme Présents pour les jeunes de la Banque Nationale](#) /**Période d'inscription : date à déterminer en 2014 / ancien appel de projet 1^{er} mai au 14 juin 2013**

Buts – objectifs : Ce programme de soutien à des projets de communauté auprès des 0-25 ans peut atteindre 25 000 \$. Les organismes à but non lucratif (OBNL) ainsi que les écoles de niveau primaire ou secondaire œuvrant auprès de la jeunesse sont conviés à soumettre des projets jeunesse inspirants en santé/mieux-être, en éducation ou implication sociale afin de bénéficier de cet appui financier.

[Clubs de soccer BMO](#) / [demande en ligne](#)**Période d'inscription : printemps 2014**

Buts – objectifs : BMO encourage les jeunes joueurs de soccer en commanditant, notamment, plus de 90 clubs et 20 000 jeunes joueurs de soccer à l'échelle du Canada. Une attention prioritaire est portée sur les équipes masculines et féminines dans les catégories d'âge U8 à U13 des ligues récréatives. Les fonds de BMO servent à fournir des uniformes et des ballons de soccer aux joueurs

[Programme Nouveaux Horizons pour les aînés](#) / [Volet : Projets communautaires pour les aînés](#)**Date limite : 4 juillet 2014** | [Formulaire](#)

Buts - objectifs : les projets communautaires permettant aux aînés de partager leurs connaissances, leurs compétences et leurs expériences et d'aider leur collectivité à accroître sa capacité à régler certains problèmes locaux sont admissibles à une subvention pouvant atteindre 25 000 \$ par année, par organisme. [Les projets doivent viser un ou plusieurs des cinq objectifs du programme](#)

[Fonds culturel de Nicolet-Yamaska](#) / [Marthe Taillon](#) / 819-293-4568 poste 235 / [Règles du fonds](#) / [Formulaire](#)**Dates limites : le 31 août de chaque année jusqu'en 2015**

Buts – objectifs : Soutenir les initiatives culturelles de territoire d'application afin d'encourager la médiation culturelle.

SEPTEMBRE 2014**Programme Nouveaux Horizons pour les aînés** / [demandeurs du Québec](#)**Période d'inscription** : du début mai au **6 septembre 2014** / [guide](#) et [formulaire d'inscription](#)**Buts – Objectifs** : Dans le cadre du PNHA, le gouvernement du Canada prend des mesures visant à permettre aux aînés de transmettre leurs connaissances, leurs compétences et leurs expériences à d'autres. Le PNHA soutient les projets qui visent à répondre à au moins un des cinq objectifs suivants : promouvoir le bénévolat chez les aînés et les membres des autres générations / Faire participer les aînés à leur collectivité par le mentorat / Accroître la sensibilisation aux mauvais traitements envers les aînés, y compris l'exploitation financière / Soutenir la participation sociale et l'inclusion des aînés / Fournir une aide à l'immobilisation destinée aux nouveaux projets communautaires, aux projets communautaires existants ou aux programmes communautaires pour les aînés.**Programme d'infrastructures Québec-municipalité (PIQM)** / [Guide d'information](#)**Sous volet 5.1 | Projets d'infrastructures à vocation municipale et communautaire****Date limite** : **12 septembre 2014****Buts - objectifs** : Permettre aux municipalités de réaliser des projets de construction, de mise aux normes, de réhabilitation, de conversion ou de réfection d'infrastructures municipales. Ceux étant liés aux loisirs sont : les centres et salles communautaires. **Aide financière consentie** : 25% du coût maximal admissible par projet pour les municipalités de **100 000 habitants et plus**. Pourra varier entre 50% et 75% du coût maximal admissible pour les municipalités de **100,000 habitants et moins**.**Fonds culturel arthabaskien** / [Description](#) et [formulaire](#) / [Véronique Audy](#) 819 752-2444, poste 4271**Date limite** : **26 septembre 2013 - dernier appel de projet****Buts – objectifs** : Le fonds pour le développement culturel arthabaskien a été constitué afin de venir en aide aux organismes, aux établissements et aux associations qui contribuent au développement culturel du territoire de la MRC d'Arthabaska.**Programme de soutien à l'implication sociale des jeunes 12-17 ans****Date limite** : **26 septembre 2014** / [Julie Provencher](#) / (819) 478-1717 poste 246**Buts – objectifs** : le programme de soutien à l'implication sociale des jeunes 12-17 est issu du Fonds régional d'investissement jeunesse du Centre-du-Québec (FRIJ). Il est strictement réservé aux jeunes de 12 à 17 ans et leur permet de planifier, gérer et réaliser des projets d'implication sociale. Ces projets doivent obligatoirement rejoindre les préoccupations jeunesse suivantes : développement du loisir (culturel et sportif) / nutrition / santé (physique, mentale, sexuelle) / intégration sociale, réseautage / environnement. L'aide financière maximale est de 1000\$ et l'autofinancement du projet devra atteindre au moins 20% du coût estimé.**Programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine****Buts – objectifs** : vise à appuyer des activités qui sont créées à l'intention du grand public et ouvertes à celui-ci et qui célèbrent le patrimoine historique local ainsi que les artistes et les artisans locaux.**Dates limites** : pour le volet Festivals locaux sont **le 31 janvier, 30 avril et 30 septembre****Volet** : [Festivals locaux](#)**Date limite** : **30 septembre 2015** pour les événements qui se déroulent **entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2016****Particularités** : ce volet offre une aide financière aux groupes locaux pour des festivals et des activités similaires récurrents qui présentent des œuvres d'artistes ou d'artisans locaux ou des interprètes du patrimoine historique local.**Fondation Bon départ de Canadian Tire** – [Inscription pour partenaire](#)**Période d'inscription** : Session automne 2014 /hiver 2015 : **de la mi-août à la fin novembre 2014** pour les activités se réalisant entre les mois de **septembre 2014 à mars 2015**.**Buts – objectifs** : venir en aide aux jeunes de 4 à 18 ans dans le besoin qui ne pourraient pas participer à des activités sportives ou physiques récréatives ou d'initiation sans l'aide du programme Canadian Tire. Le soutien financier offert est destiné à défrayer **75 % des coûts d'inscription (maximum de 200 \$ par enfant)** afin de permettre aux jeunes (de foyers défavorisés ou vivant des difficultés financières) de participer à des activités. **IMPORTANT** : **L'organisme référant intéressé à présenter une demande lors d'une session doit [s'inscrire comme partenaire communautaire sur le site du Programme Bon départ](#). Pour ce faire, l'organisme doit suivre la procédure Internet jointe à ce guide;**

OCTOBRE – NOVEMBRE – DÉCEMBRE 2014**Programme de développement régional et forestier (PDRF)****Date limite : 3 octobre 2014**

Buts – objectifs : soutenir des initiatives centricoises de mise en valeur et de développement des ressources du milieu forestier, en lien avec le Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT) du Centre-du-Québec. Le présent appel de projets cible des propositions visant à obtenir : - l'identification, la protection et le rétablissement de corridors naturels et fauniques; - la mise en valeur des terres publiques et des territoires forestiers récréatifs régionaux; - le développement de la culture, de l'entrepreneuriat et de l'innovation associés au secteur forestier (foresterie, activités de démonstration, acériculture, biomasse, produits forestiers non ligneux, gestion faunique, main-d'œuvre spécialisée); - l'amélioration du rendement des forêts de la région.

Financement : jusqu'à 90 % du coût total des dépenses admissibles. Les projets présentés par une entreprise privée pourront obtenir du financement jusqu'à 60 % du coût total des dépenses admissibles.

Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) / projets locaux [Julie Provencher](#) / (819) 478-1717 poste 246**Date limite : 31 octobre 2014**

Buts – objectifs : le fonds a pour mission de favoriser l'insertion, sociale, communautaire, culturelle et professionnelle des jeunes du Centre-du-Québec par un soutien financier à travers la réalisation de projets structurants PAR et POUR les jeunes de 35 ans et moins. L'aide financière ne peut pas excéder 80 % du coût total du projet jusqu'à concurrence de 20 000\$ par année ou par territoire de MRC.

Fonds pour l'accessibilité**Période d'inscription : AUCUN APPEL DE PROJET OUVERT EN 2014**

Buts – objectifs : sert à financer des projets qui permettent d'améliorer l'accessibilité des installations existantes. Il peut s'agir de travaux de rénovation, de construction ou de réaménagement d'immeubles, de l'adaptation de véhicules destinés à un usage communautaire ou de la mise à disposition de technologies des communications accessibles, tels que des systèmes audio à boucle d'induction et des lecteurs d'écran.

Programme d'assistance financière pour les infrastructures de sentiers et la protection de la faune**Dates limites : 1^{er} novembre 2014**

But – objectifs : vise à soutenir financièrement la réalisation de travaux d'aménagement ou d'amélioration d'infrastructures de sentiers pour les véhicules hors routes (VHR) dans le but de favoriser la permanence des sentiers, de réduire, voire d'éliminer, les inconvénients de voisinage liés à la pratique de ce loisir, de permettre de réparer les dommages causés par les intempéries, d'assurer la sécurité des utilisateurs de VHR ou de favoriser les retombées économiques en région. Il vise également à financer des projets concernant la protection de la faune et des habitats fauniques, directement liés à la pratique du VHR. Les projets admissibles doivent principalement permettre le développement de sentiers faisant partie du réseau de sentiers permanents ou interrégionaux.

Programme de soutien aux manifestations culturelles / [Formulaire](#)**Date limite : 7 novembre 2014** pour les projets qui se réaliseront entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015

Buts – objectifs : Soutenir financièrement la réalisation d'activités et de manifestations culturelles par et pour les jeunes âgés de 12 à 30 ans. Soutenir financièrement l'accès des jeunes à des services techniques et professionnels afin de bonifier leur formation et améliorer leurs performances culturelles.

Défi Sport pur Donnez en retour à la communauté - [formulaire](#)**Période pour soumettre des événements ou activités : entre le 30 novembre 2013 et le 7 novembre 2014**

Buts – objectifs : Le Défi Sport pur : Donnez en retour à la communauté fournit [aux membres de Sport pur](#) l'occasion de donner en retour à leurs communautés en donnant bénévolement de leur temps ou en organisant un événement ou une activité dont les profits seront versés à une œuvre de bienfaisance locale ou à une cause dans leur milieu. Trois prix en argent de 3 000 \$, 2 000 \$ et 1 000 \$ respectivement seront attribués aux trois premières participations qui auront reçu le plus de votes en ligne. Les prix sont destinés à aider les finalistes à continuer à faire vivre les Principes de Sport pur.

***Fonds communautaire AVIVA** (*concours de votation en ligne) /

Période d'inscription des projets : / [Soumission de vos idées de projets et ronde de qualification](#) : **du 22 septembre au 24 novembre 2014**

Buts – objectifs : Nous souhaitons que vous partagiez votre idée destinée à entraîner un changement positif dans votre collectivité. Les idées les plus populaires, choisies par tous, se partageront la somme de 1 000 000 \$. Pour être admissible à la compétition, votre idée doit être : orientée vers l'action, réalisée dans une collectivité canadienne, utile à plusieurs personnes, dotée d'un budget inférieur à 150 000\$, réalisable d'ici décembre 2014.

Jeunes Espoirs du Hockey Hyundai

Période d'inscription : **30 septembre au 7 novembre 2014** / [Formulaire de demande d'aide](#)

Buts – objectifs : vise aider 1 000 enfants de 18 ans et moins (**dont 265 au Québec**) qui n'en ont pas les moyens, à jouer au hockey. Une bourse d'un montant maximal de 500 \$ sera accordée pour aider les familles à couvrir les frais d'équipement et d'inscription nécessaires pour jouer au hockey. La bourse Jeunes Espoirs du Hockey Hyundai couvre les frais d'inscription spécifiquement dans des programmes de hockey structurés et encadrés par des entraîneurs qualifiés et qui offrent aux enfants une expérience sportive durable.

Aide financière aux festivals et aux événements touristiques 2015

Période d'inscription : **12 novembre au 17 décembre 2014** - événements débutant entre le 1er mai et le 31 octobre 2015 inclusivement

Buts – objectifs : permettre l'accroissement des recettes touristiques du Québec, et ce, dans le respect des différentes orientations ministérielles notamment en matière de développement durable.

EN TOUT TEMPS

Dons et commandites Cascades / [Soumettre une demande](#)

Date limite : **Au minimum 8 semaines avant la tenue de l'activité**

Buts – objectifs : Cascades appuie des causes environnementales et sociales en soutenant différents projets et événements qui s'inscrivent dans les priorités de l'entreprise soit : le développement durable, l'éducation et l'entrepreneuriat, le sport amateur et l'activité physique en général, le milieu sociocommunautaire. Le soutien offert est sous forme de dons et de commandites selon les budgets disponibles, les priorités de l'entreprise et la visibilité offerte

Programme de mise en valeur intégrée – Hydro-Québec / [guide](#)

Date de dépôt des projets : **en tout temps**

Buts – objectifs : le programme PMVI d'Hydro-Québec contribue financièrement à la réalisation d'initiatives dans les municipalités concernées par la construction d'installations de transport d'énergie (lignes et postes). Une somme correspondant à 1 % de la valeur initialement autorisée pour ces installations visées par le programme est versée aux entités administratives dont le territoire accueille de nouvelles lignes aériennes ou de nouveaux postes de transport, pour qu'ils les affectent à des initiatives touchant l'environnement, l'aménagement du territoire ou encore le développement d'une région.

Programme d'octroi de dons ou commandites Hydro-Québec / [soumettre une demande](#)

Date limite : **60 jours avant la tenue de l'événement** pour les demandes de 25 000\$ et moins **OU 3 mois avant la tenue de l'événement** pour les demandes égales ou supérieures à 25 000\$.

Buts - objectifs : Soutenir la vie culturelle, sociale et économique québécoise par l'entremise de dons et de commandites. Contribuer à des activités ou à des événements qui se tiennent au Québec, mais peut toutefois soutenir, à l'occasion, une activité ou un événement dans les marchés où elle est active. Les créneaux d'intervention retenus par Hydro-Québec sont : la culture, les sciences, l'environnement et le développement durable, les partenaires socioéconomiques, le sport, la santé, l'éducation, le secteur socio-humanitaire. Hydro-Québec alloue chaque année aux dons et aux commandites 1 % du bénéfice net moyen sur les activités poursuivies.

Soutien à l'action bénévole | [Députés régions Centre-du-Québec](#)

Date limite : **en tout temps**

Buts – objectifs : chaque député provincial reçoit annuellement une enveloppe discrétionnaire qu'il peut utiliser pour soutenir les projets de son choix. Les projets soutenus sont toutefois variables pour chaque député en fonction de leurs priorités (ex.: achat d'équipements, aménagement de parc, événement, rénovation d'infrastructures, etc.).

Banque CIBC - Dons et commandites / Comment présenter votre demande?

Date limite : en tout temps

Buts – objectifs : apporter davantage aux collectivités où nous sommes établis grâce à des dons, à des commandites et à l'esprit de bénévolat de nos employés. Organismes admissibles : organismes de bienfaisance canadiens enregistrés. Soutien financier : la plupart des organismes financés reçoivent un don annuel inférieur à 10 000 \$.

Mouvement Desjardins - Dons et commandites | Documents d'informations et politiques de dons | Formulaire

Date limite : En tout temps. Il faut prévoir un délai de traitement de 4 à 6 semaines

Buts – objectifs : votre caisse appuie plusieurs initiatives communautaires locales et régionales liées au développement économique, à la santé, à l'environnement, à l'éducation, aux arts et à la culture ainsi qu'aux loisirs et aux sports. Les critères de sélection des projets sont : répondre à une problématique du milieu, l'améliorer ou la résoudre; avoir un impact socioéconomique dans la communauté à court, moyen ou long terme; apporter une valeur ajoutée à la communauté; mobiliser l'action et le partenariat des gens du secteur. Les dons et commandites attribués sont de deux types : **Moins de 5 000 \$ OU Plus de + 5 000\$.**

Fonds de développement régional / cadre normatif

Date limite : en tout temps

Buts – objectifs : soutenir le développement d'activités ayant un caractère structurant et un impact sur le développement de la région. Les projets autres activités sont proposés par les organismes admissibles et doivent s'inscrire dans les priorités de développement de la région du Centre-du-Québec définies dans le Plan quinquennal de développement 2008-2013 soit : favoriser le partenariat et la concertation pour multiplier l'impact des interventions; susciter une mobilisation et une implication en vue de mener des actions répondant à des besoins identifiés en matière de développement; apporter des solutions novatrices et harmonisées à des problématiques prioritaires et partagées; s'insérer dans une perspective de développement intégré; favoriser le sentiment d'appartenance et d'identité de la région.

Programme d'Amélioration du réseau routier municipal / formulaire

Date limite : aucune indiquée

Buts – objectifs : permet de contribuer au financement de projets d'amélioration réalisés par les municipalités sur leur réseau; il privilégie le réseau qui a fait l'objet du transfert. Il peut s'agir de travaux d'amélioration, entre autres choses : de la qualité de la chaussée (travaux sur les couches d'usure, rechargement, etc.), du drainage (remplacement de ponceaux, etc.), de la sécurité des usagers de la route (correction d'une courbe dangereuse, etc.), de la surface de croisement de passages à niveau, de la sécurité aux passages à niveau (systèmes d'avertissement automatique, ajout de signalisation routière). **Particularités : travaux pouvant être admissibles, point 6 : la construction ou l'amélioration de voies cyclables situées sur le réseau routier municipal, incluant la signalisation (délinéateurs, marquage, feux lumineux).**

Programme Véloce

Date limite : entre en vigueur le 15 décembre 2011 et **se termine le 31 mars 2016**

Buts – objectifs : vise à accélérer la mise en place d'infrastructures cyclables en augmentant le soutien financier des partenaires municipaux. Ce programme est un programme accessoire qui s'applique en sus des programmes hôtes suivants et pour certaines dépenses admissibles de ces mêmes programmes hôtes :

- Programme d'aide gouvernementale aux modes de transport alternatifs à l'automobile (PAGMTAA);
- Programme d'aide financière au développement de la Route verte (PAFDRV).

Les subventions versées dans le cadre du Programme Véloce équivalent à 50 % des subventions établies par le PAGMTAA et à 100 % de celles qui sont établies par le PAFDRV, et s'ajoutent aux subventions de ces mêmes programmes hôtes pour les éléments listés à la section 3.

Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ) – Volet infrastructure de support au développement local ou régional / guide

Date limite : Aucun projet ou modification à un projet ne pourra être approuvé après le 31 mars 2015

Buts-objectifs : Ces sous-volets visent à permettre la réalisation de travaux pour doter les localités ou les régions d'infrastructures qui peuvent contribuer, entre autres, à leur essor culturel, économique, sportif ou touristique. Sont admissibles : les infrastructures municipales d'eau potable et d'égout, les musées, les sites patrimoniaux désignés, les installations pour les arts d'interprétation, les bibliothèques municipales, les installations sportives autres que celles utilisées uniquement par des athlètes professionnels, les centres de congrès, de foire ou d'exposition, les routes, rues, trottoirs, pistes cyclables et allées piétonnes, les parcs municipaux, places publiques et mobilier urbain. **L'aide financière ne pourra excéder 66 2/3% du coût maximal admissible.**

Espaces culturels Canada

Date limite : en tout temps

Buts – objectifs : ce programme offre un appui financier pour des projets de rénovation et d'agrandissement / construction d'installations vouées aux arts et au patrimoine, ainsi que l'achat d'équipement spécialisé et la préparation d'études de faisabilité pour des projets d'infrastructures culturelles.

Aide aux immobilisations culturelles

Date limite : La norme viendra à échéance **le 31 mars 2015**

Buts – objectifs : Offrir un soutien financier aux projets de restauration et de conservation des biens patrimoniaux protégés par la *Loi sur les biens culturels* ou des biens d'un grand intérêt patrimonial, protégés par une municipalité. Contribuer au maintien et au développement sur l'ensemble du territoire du Québec d'un réseau d'infrastructures culturelles répondant aux normes et aux standards professionnels.

Fonds conjoncturel de développement

Date limite : **Aucune date indiquée**

Buts – objectifs : Les interventions prévues à même le Fonds conjoncturel de développement permettent de soutenir des projets répondant à des situations particulières ou conjoncturelles, lesquels ne pourraient se réaliser sans la contribution de ce fonds. Projets admissibles : les projets ponctuels susceptibles de répondre à des situations particulières et conjoncturelles; les projets constituant des projets pilotes innovateurs; les projets de nature interrégionale jugés prioritaires; les projets structurants; les projets se rattachant à des mandats confiés au ministre par le gouvernement et jugés nécessaires pour appuyer les mesures gouvernementales de développement régional.

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)

Période d'accès au programme : **pour les années 2014 à 2018**

Forme de soutien : Les travaux faisant l'objet d'une contribution gouvernementale dans le cadre du programme doivent constituer un investissement additionnel pour la municipalité. Ainsi, cette dernière devra atteindre un seuil minimal d'immobilisations en réfection d'infrastructures municipales d'eau potable, d'égout, de voirie, en construction ou en réfection d'infrastructures requises par le schéma de couverture de risques ou liées à la gestion des matières résiduelles. Lorsqu'une municipalité n'a plus d'infrastructures à rénover ou à construire, comme celles mentionnées précédemment, elle pourra comptabiliser la réfection de bâtiments municipaux ou d'infrastructures municipales de sport pour la réalisation du seuil.

Fonds municipal vert / formulaire

Date limite : **aucune indiquée**

Buts – objectifs : Le Fonds municipal vert (FMV) est un programme exceptionnel qui finance des activités municipales au Canada, bénéfiques pour l'environnement, l'économie locale et la qualité de vie. Les subventions et les prêts du FMV à des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché appuient directement les initiatives municipales. Le financement est alloué dans cinq secteurs d'activité municipaux: eau, énergie, matières résiduelles, sites contaminés et transports.

Programme de financement pour la récupération des matières recyclables générées hors

foyer

Date limite : La distribution du fonds se fait **dans l'ordre d'arrivée des demandes**, jusqu'à épuisement des budgets alloués par volet.

Buts – objectifs : Ce programme vise l'optimisation de la collecte sélective de toutes les matières recyclables générées dans deux grands secteurs : les aires publiques municipales et les hôtels, bars et restaurants du Québec.

N'oubliez pas d'aller visiter les sections « [Aide financière de Loisir Sport Centre-du-Québec](#) », le [Répertoire des ressources pertinentes aux démarches de revitalisation](#) les [Programmes et services aux entreprises touristiques](#) et [Répertoire des programmes de soutien pour les actions familles et aînés en milieu municipal](#)